

## COMPTE-RENDU DU CTL DU 10 MAI 2016

Le comité technique sur les restructurations prévues en 2017 s'est tenu après un rassemblement devant la Direction auquel participaient les élus de CTL titulaires et suppléants, des collègues des sites concernés nommés experts pour ce CTL, d'autres collègues de la RAN de Lille mobilisés et surtout les élus municipaux qui ont fait le déplacement. Plusieurs médias étaient présents pour relayer cette mobilisation.

Le Président (qui n'était pas le n°1 du département, le Directeur Régional n'ayant honoré le comité de sa présence que pour la dernière heure de débat) n'a pas voulu ouvrir la séance en présence de personnes extérieures à l'administration. Il a certes donné la parole aux élus municipaux, qui ont réaffirmé leur attachement au service public, mais il s'est bien gardé de leur répondre.

Nous pouvons annoncer qu'après 10 heures de débat (sur 2 jours), la Direction a réussi à faire l'unanimité contre tous ses projets de restructurations.

\*\*\*\*\*

D'emblée, le Président a annoncé **le report de la fusion des SPF Lille 1 et Lille 2** au 1<sup>er</sup> janvier 2018 **ainsi que l'abandon du transfert de l'enregistrement du SIE de Douai vers le SPF de Douai**. Bien entendu, ce n'est pas pour faire plaisir aux agents et aux élus en CTL, mais à cause de problèmes techniques. La DRFiP ne fait que reculer pour mieux sauter puisque la note de la DG fixe le nombre cible de SPFE à un maximum de 3 par département. Or, cette configuration semble illusoire compte tenu de la géographie et de la démographie du Nord.

La **fusion des SIE et SIP de Tourcoing** se heurte à d'importants problèmes de configuration des locaux. En effet, l'aboutissement de ce projet provoquerait le déménagement en cascade d'autres services. Mais pour la Direction, en forçant un peu, cela devrait passer. Une pétition a été remise à la Direction. Elle a été massivement signée, à la fois par les agents des SIP et SIE inquiets pour l'avenir de leurs conditions de travail, mais aussi par les collègues des autres services qui s'interrogent sur leur future installation. D'un point de vue technique, comme nous l'avons fait remarquer lors d'un précédent CTL, la ré-incrémentation des fichiers et le redécoupage géographique posent problème. RSP MEDOC arrivera en novembre 2017 pour compléter le flou.

Autre opération, **le transfert de l'enregistrement des SIE de Roubaix, Lomme et Grand Lille Est vers le SPF Lille 3**. L'opération étant prévue au 1<sup>er</sup> février 2017, la question des emplois s'est imposée rapidement. La Direction envisage de profiter du mouvement de mutation de septembre pour puiser dans le vivier des agents affectés sur la RAN de Lille en fiscalité personnelle et les affecter au SPF 3. Mais, dans l'attente de l'arrivée de la mission enregistrement, ces agents seraient envoyés en formation sur le tas pendant 5 mois dans les services actuels d'enregistrement (Lille-Cité, Lomme... et Roubaix hors RAN de Lille) ! Quid des règles de gestion ? Quid du respect des agents ? Les collègues concernés apprécieront... D'où certainement l'idée lumineuse de la DRFiP de fusionner les RAN de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières !

Le deuxième problème sur le sujet concerne la configuration des locaux du futur SPF Lille 3 qui devrait accueillir 24 agents supplémentaires installés sur 2 étages. L'archivage devrait être déplacé (probablement à l'ancien hôtel des ventes de Bois Blancs).

Les 24 agents supplémentaires ne seraient sous la responsabilité que d'un inspecteur. Solidaires Finances Publiques a souligné que la doctrine des emplois ne serait alors pas respectée.

Cerise sur le gâteau, les nouveaux agents affectés en SPFE ne bénéficieront pas de la prime spécifique ACF attribuée aux agents des actuels SPF. Encore des économies sur le dos des agents !

**Le transfert des SIE de Denain et Le Quesnoy vers les SIE de Valenciennes** figurait aussi à l'ordre du jour. Si les agents concernés auront, comme pour toute restructuration, le choix entre le maintien à la résidence sur la commune et le suivi de la mission, ce projet est, comme tous les autres, un véritable recul. Recul sur les conditions de travail des collègues par la concentration des services. Recul aussi du service public envers les usagers professionnels car le territoire de compétence du service s'étendrait sur plus de 40 kilomètres, soit plus d'une heure de route. L'accueil du CFP de Valenciennes, déjà bien engorgé, n'est plus en capacité d'absorber de nouveaux usagers.

\*\*\*\*\*

Concernant les projets de fermetures de trésorerie, les nombreuses pétitions, délibérations de conseils municipaux et interventions à l'Assemblée Nationale, qui démontrent la forte opposition des élus et des usagers, ont été remises à la Direction. Si cette dernière maintient finalement la trésorerie d'Anzin, elle entend bien entériner les disparitions de Saint-Pol-sur-Mer, Pont-à-Marcq et Raismes.

Pour le **projet de fermeture de la trésorerie de Saint-Pol-sur-Mer**, la Direction considère que 2 CFP bien desservies dans la même ville constituent une anomalie. A quand un seul Centre des Finances Publiques sur Lille ? La proximité avec Coudekerque-Branche, l'économie de loyer (45000 euros par an) ainsi que la limite des moyens humains et financiers de la DRFiP justifient, aux yeux de la Direction, la fermeture du site. L'accueil déjà saturé du CFP de Dunkerque ne pourra absorber le reflux des usagers malgré les travaux d'aménagement en cours.

Pour le **transfert de la trésorerie de Pont-à-Marcq vers Templeuve**, les raisons invoquées sont du même acabit. Mais, si les trésoreries ne sont éloignées que de 5 kms, il n'existe aucun transport en commun les reliant, n'en déplaie à la Direction qui nie la ruralité de ce secteur. Comme pour Saint-Pol, l'activité de cette trésorerie mixte justifie son maintien et sa consolidation. De plus, l'accueil de Templeuve est inadapté à l'accueil de public supplémentaire puisque l'escalier fait office de file d'attente.

Quant au **maintien de la trésorerie d'Anzin**, la Direction fait donc un virage à 90° (dans l'attente du demi-tour complet ?) en nous présentant en séance une nouvelle mouture du projet. La trésorerie mixte deviendrait spécialisée SPL (Secteur Public Local), mais une permanence fiscale y serait maintenue... Avec quels moyens et pour combien de temps ? Après les permanences en mairie, les permanences en trésorerie ! Pour Solidaires Finances Publiques, pas de doute : si le recouvrement est délocalisé sur les SIP de Valenciennes, les usagers continueront par habitude et par commodité à se rendre à Anzin. La Direction espère même convaincre le SITRUV (réseau de bus urbain) de modifier ses lignes pour desservir le CFP de Valenciennes. Le Directeur prend ses désirs pour des réalités. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !

Pour le **projet de fermeture de la trésorerie de Raismes**, la Direction présente également une nouvelle version. La partie SPL rejoindrait Anzin (et non plus St-Amand-les-Eaux) et le recouvrement rejoindrait le SIP de Valenciennes dont on charge la barque encore un peu plus. Selon le Directeur, le déplacement à Valenciennes n'est pas un problème pour les usagers puisqu'il y a le tramway pour aller à Valenciennes. Après avoir soutenu mordicus cette affirmation, réfutée par les collègues d'Anzin présents et les représentants syndicaux, la Direction s'est vue obligée de vérifier ses informations qui étaient totalement fausses.

Pour Solidaires Finances Publiques, les difficultés qui peuvent être rencontrées actuellement à Raismes sont du fait de la DRFiP qui a laissé pourrir la situation de ce poste tant au niveau des moyens humains que matériels. Nous réclamons donc le maintien de cette trésorerie, le renforcement de son effectif et la réalisation des travaux nécessaires.

\*\*\*\*\*

Enfin, pressé d'en finir et de ne pas entendre nos arguments, le Directeur a reversé le reliquat de l'ordre du jour à un prochain CTL. Bouquet final : il a même annoncé sur le pouce **la mise en place de l'accueil sur RDV à la DRFiP Nord**. Le fantasme de la DGFIP d'un service public sans public est en marche.